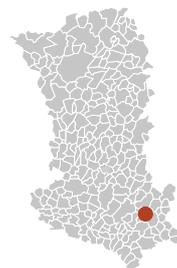




Traversée de bourg et abords

Clussais-la-Pommeraiie (79)



Une traversée de bourg contrainte, ayant réussi le pari de végétaliser généreusement la rue, tout en offrant une place centrale aux piétons.

Quelques mots sur le programme

La traversée de bourg de la Pommeraiie était totalement minérale avec une circulation à double sens pour les voitures. Or, cette rue, secteur principal de l'aménagement, concentre la plupart des usages quotidiens du bourg avec la présence de la mairie, de l'école, de la bibliothèque. En transformant cet axe et ses abords, la commune a souhaité sécuriser les déplacements piétons, tout en offrant au bourg une image de qualité en accord avec le cadre rural.



Plan de masse de l'aménagement du bourg - Crédit photo - Atelier de l'Empreinte



Secteur est de la rue des écoles - Crédit photo - CAUE 79

Mémento

- Maître d'ouvrage : commune de Clussais-la-Pommeraiie, 571 hab. (INSEE, 2022)
- Concepteur : Atelier de l'Empreinte (Eric Enon, paysagiste-concepteur mandataire) + Sit&a (BET VRD)
- Année de réalisation : 2017
- Coût des travaux : 315 000 euros TTC
- Techniques employées : désimperméabilisation, plantations et enherbement.

Les + du projet

- Création de surfaces végétalisées
- Palette végétale adaptée
- Soin apporté aux détails
- Zone 20
- Parking perméable
- Désimperméabilisation

Une ambiance de bourg retrouvée

L'ancienne surface couverte d'enrobé a laissé place à un béton désactivé beige, bordé de massifs fleuris. Des lignes de pavés en calcaire délimitent l'axe circulé. La rue est apaisée avec la création d'un sens unique et d'une zone de rencontre (vitesse de circulation limitée à 20 km/h). Malgré les contraintes d'espace, des parvis sont créés devant les bâtiments publics et des bancs sont disposés dans la rue. L'ambiance y est radicalement transformée : l'aménagement a permis de passer d'une voie circulée à une rue habitée. Plusieurs aménagements plus légers, sur l'ensemble du bourg, accompagnent la transformation de la rue.



Des surfaces rendues perméables

Les eaux de ruissellement de la voirie sont dirigées en surface vers un caniveau en pierre, connecté à une structure drainante, ou en direction de petites noues engazonnées infiltrantes. Le bourg ne dispose d'aucun réseau d'eau pluviale enterré. De nombreux massifs sont aménagés en pieds de murs et au niveau des parvis. Plantés d'une végétation adaptée à la sécheresse et de préférence locale, ils permettent la captation d'une partie des eaux de pluie. Un parking perméable, divisé en deux secteurs, grave et mélange terre-pierre, permet d'adapter la surface de stationnement à la fréquentation, avec un moindre impact sur le paysage.



Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28